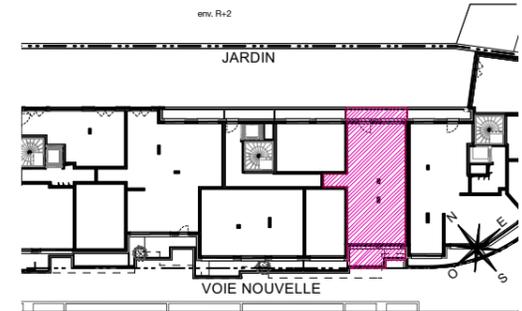


# ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

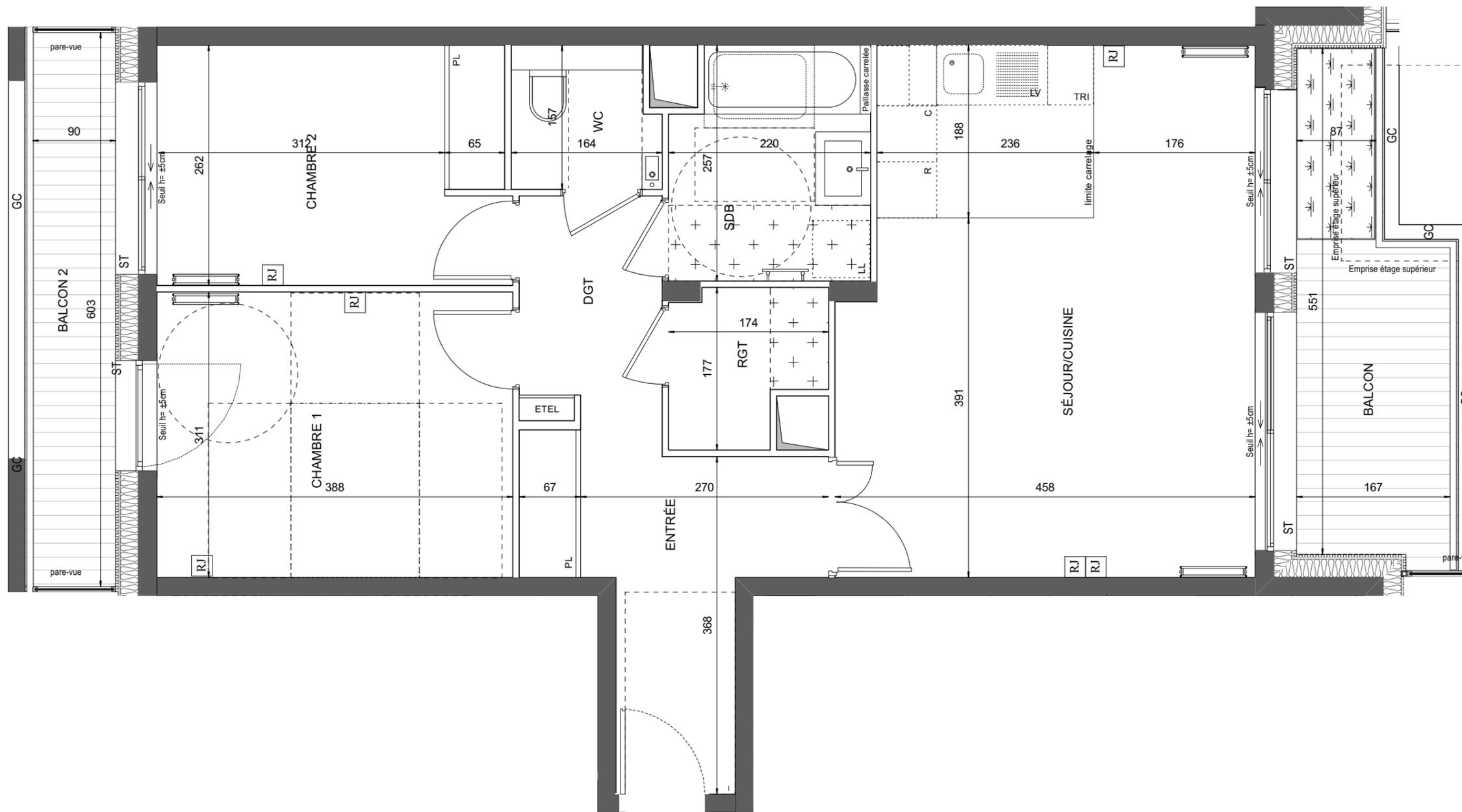
## CHAPITRE II THÉODORE DECK



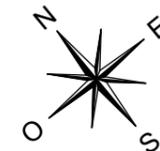
### HALL D

#### APPARTEMENT DE 3 PIECES n° D22 au 2ème étage

ENTRÉE	8,29 m <sup>2</sup>
SÉJOUR / CUISINE	25,25 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,98 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,94 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,36 m <sup>2</sup>
WC	2,43 m <sup>2</sup>
RANGEMENT	2,61 m <sup>2</sup>
DÉGAGEMENT	3,54 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>69,40 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	7,27 m <sup>2</sup>
BALCON 2	5,45 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>82,12 m<sup>2</sup></b>



N° D22



#### LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur
ST	Stores Extérieurs	Réfrigérateur
VR	Volets roulants	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	Lave Linge
Soffite / faux plafond		Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	Tri sélectif
PL	Placard	Retombée de poutre
Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		treille métallique en façade Ht = ±40cm
Bac planté (roseraie)		
treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice notaire : Novembre 2021

Echelle :



Hamonic•Masson & Associés

Nota1: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.